

Projet

Rénovation de 3 appartements

Pratiques innovantes

- Estimation pré-chantier
- Inventaire démolition
- Inventaire réemployables
- Déconstruction en vue du réemploi

Entrepreneur

NAD sprl
Rue de la Victoire, 181
1060 Bruxelles
debryne_johan@yahoo.com
0486 366 195

Une action dans le cadre du
Programme Régional en Economie
Circulaire.

BERGMANN

Chantier pilote de gestion des déchets de construction à Bruxelles

Description du projet

Le projet consiste en la rénovation d'un immeuble à appartements de 5 étages et un rez-de-chaussée pour une superficie totale de 720 m². L'immeuble est un bâtiment typique des immeubles à appartements des années 1950 à Bruxelles.

La rénovation est légère et ne concerne essentiellement que les matériaux de finition.

Seul un emplacement de stationnement dans l'avant-cour de l'immeuble permet le placement d'un container pour le tri des déchets.



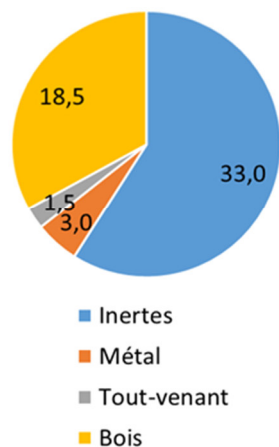
Vue de l'immeuble et de l'intérieur avant rénovation
(photos : CSTC)

Pratiques innovantes de gestion des déchets

- Une **estimation** de la quantité de déchets (sur base de l'analyse des documents de chantier) a été réalisée pour la phase de construction. La conclusion de cette estimation était que très peu de déchets allait potentiellement être produits. En tous les cas, trop peu de déchets que pour activer une filière spécifique ou louer un container.
- Un inventaire **pré-démolition** a été réalisé afin de mettre en évidence les éléments qui devaient être déconstruits et organiser le tri des déchets de démolition.

Inertes		25,1
Maçonnerie	m ³	15,0
Carrelage	m ³	4,5
Décapage maçonnerie	m ³	0,1
Démontage cheminée	m ³	4,0
Dalle de trottoir	m ³	0,7
Carrelage mural	m ³	0,4
Sanitaire	m ³	0,6
Métal		21,7
Radiateurs fonte	m ³	2,8
Chassis extérieur	m ³	0,1
Tout-venant		1,5
Citerne mazout	m ³	1,5
Bois		10,6
Parquet	m ³	6,6
Chassis extérieur	m ³	0,1
Portes	m ³	3,2
Placard extérieur	m ³	0,4
Mobilier divers	m ³	0,3

Volume foisonné de déchets (m³)



Inventaire pré-démolition (source : CSTC)

- En complément de l'inventaire pré-démolition, un **inventaire** des matériaux potentiellement **réemployables** a été dressé. Cet inventaire a pu mettre en évidence les éléments suivants : 300 m² de parquet en bois massif, 53 m² de carrelage mural en faïence beige, 5 meubles de cuisine, 5 ensembles sanitaire (lavabo, tablette, miroir, robinetterie), 30 portes en bois (vitrées partiellement ou pleines), 2 bidets et quelques porte-savons (voir photos ci-dessous).



Éléments réemployables (de gauche à droite et de haut en bas : meubles de cuisine, ensemble sanitaire, bidet, portes en bois (vitrée ou non), parquet en bois massif, carrelage et porte savon) (source : CSTC)

- Certains éléments inventoriés lors de l'inventaire réemployables ont été soigneusement **déconstruits en vue du réemploi**. Ce fut notamment le cas du parquet en bois massif, des carrelages et de certains ensembles sanitaires.

Ces éléments ont trouvé des débouchés sur le marché de la seconde main par l'entreprise d'un dépôt vente chez un revendeur spécialisé. D'autres éléments ont été conservés par l'entrepreneur pour les réutiliser ultérieurement sur d'autres de ses chantiers. Une annonce sur le site des acteurs du réemploi à Bruxelles a également été envisagée.